



Culture cacaoyère dans la Réserve Communautaire du Lac Télé (RCLT) à Epena (République du Congo) : une approche d'amélioration des conditions de vie et de conservation de la nature

Ndey Ngandzo H. P.¹, Abdias Ngalekoua R. P.^{2*}, Mantoukou-Mpini V. P.²

¹Laboratoire de Géographie, Aménagement et Environnement (LAGEA), Université Marien Ngouabi

²Laboratoire de formation en population et développement (LAPODEV), Université Marien Ngouabi

*Auteur correspondant : abdiasrodias442@gmail.com

Article info: reçu: 10 octobre 2024, accepté: 30 décembre 2024, publié: 07 janvier 2025

Résumé : La culture cacaoyère au service de la biodiversité et de l'amélioration des conditions de vies des communautés est l'une des pistes de solutions pour un développement durable. Ce travail scientifique a pour objectif d'analyser l'impact de la culture cacaoyère dans l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et la conservation de la biodiversité dans la Reserve Communautaire du Lac Télé (RCLT) à Epéna. Pour réaliser ces investigations, une enquête de terrain a été menée sur un échantillon de 100 ménages agricoles en plus de focus groupés réalisés avec les cacao-planteurs dans six (6) localités. Les résultats montrent que la culture cacaoyère est une activité génératrice de revenu avérée dans la RCLT à Epéna. 21,9 % d'entre eux possèdent grâce à cette culture un poste de radio, 20,9 % sont parvenu à acheter un téléphone. Quant à la lampe torche, 20,2 % des agriculteurs en possèdent. Par ailleurs, la parcelle et le moyen de déplacement (moto) sont des choses importantes pour l'amélioration de conditions de vie des populations. En effet, il ressort que 20,1 % des agriculteurs ont acquis la parcelle, 15,9 % ont pu avoir la moto. Dans le cas économique, 88,1% ont constaté leur revenu évolué. Il est donc à retenir que la culture cacaoyère contribue à l'amélioration des conditions financière des communautés. Ce travail révèle aussi que les cacaoyères avec les arbres fruitiers est une source de diversification de revenus. Par ailleurs, elles fournissent aux ruraux des revenus complémentaires, malgré qu'ils éprouvent plusieurs difficultés sur sa productivité. La présence de certaines pestes et pathogènes peut être favorisée par les conditions microclimatiques. L'effet de l'ombrage sur les bio-agresseurs est souvent complexe, puisque l'ombrage peut favoriser un processus donné du cycle de vie d'un organisme nuisible et empêcher en même temps un autre processus.

Mots clés : culture cacaoyère, biodiversité, agroforesterie et conservation

1. Introduction

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement durable, tenue à Rio de Janeiro du 3 au 14 juin (1992 : 4), atteste dans son 5ème principe ce qui suit : « Tous les Etats et tous les peuples doivent coopérer à la tâche essentielle de l'élimination de la pauvreté, qui constitue une condition indispensable du développement durable, afin de réduire les différences de niveaux de vie et de mieux répondre aux besoins de la majorité des peuples du monde ». Ainsi, dans le processus du développement durable, la lutte contre la pauvreté et la déforestation s'imposent comme une condition importante.

De ce fait, dans le contexte où le Congo traverse une période de crise économique, plusieurs secteurs devraient être investis et soutenus pour diversifier l'économie congolaise, à l'image du secteur agricole, qui est d'ailleurs considéré par le Plan National de Développement



(PND : 2022), comme un des piliers de la construction d'une économie forte, diversifiée et résiliente. C'est pour cela, le 13 janvier 2023, le Congo et l'Organisation Internationale du Cacao (ICO) ont convenu de son adhésion à cette organisation, comme pays producteur du cacao, avec un objectif centré sur le projet cacao dans le Nord-Congo. Le Projet d'Appui à la Relance du Secteur Agricole (PARSA) apporte un appui à la cacao-culture en mettant les populations rurales au centre de leurs préoccupations afin de parvenir à un développement participatif et durable.

Il est à signaler que la pauvreté et l'utilisation abusive des ressources naturelles, au Congo, sont plus constatées dans les milieux ruraux qu'urbains, et s'empirent dans les zones de conservation de biodiversité avec les communautés locales et peuples autochtones. Ainsi, la Réserve Communautaire du Lac Télé (RCLT) n'échappe pas à cette réalité.

D'où l'objectif de ce travail qui concerne à analyser l'impact de la culture cacaoyère dans l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et la conservation de la biodiversité dans la Réserve Communautaire du Lac Télé (RCLT) à Epéna.

2. Matériel et méthodes

Milieu d'étude

Située dans les districts d'Epéna et de Bouanela, dans le département de la Likouala au nord-Congo, la Réserve Communautaire du Lac Télé est créée en 2001 en République du Congo (décret n°2001-220 du 10 mai 2001 portant création de la Réserve Communautaire du Lac-Télé). En effet, deux zones définies par le plan d'aménagement composent cette AP : *une zone de protection intégrale et une zone d'utilisation rationnelle* sur une superficie de 438 960 hectares.

D'après le classement des aires protégées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), la Réserve Communautaire du Lac Télé est placée sur la catégorie VI du label international Ramsar, depuis 1998 en République du Congo. La Réserve est aussi Communautaire, parce qu'elle est constituée généralement des communautés locales et de la diversité biologique.

Les institutions de gestion sont : l'Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées (ACFAP), sous tutelle du Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement (M.D.D.E.F.E.), l'actuel MEF en partenariat avec W.C.S. Ce dernier gère la partie technique. A cet effet, son objectif est de maintenir l'équilibre de la diversité biologique, garantir l'utilisation durable des ressources naturelles et de protéger la réserve communautaire contre toute exploitation non rationnelle de l'écosystème.

La RCLT est représenté par un Conservateur (CONS) agent de l'Etat et son partenaire Conseiller Technique Principal (C.T.P) agent de W.C.S. En effet, l'équipe pilote et technique de la R.C.L.T base vie d'Epéna est constituée d'un Conservateur et son Adjoint (agents de l'Etat), d'un Conseiller Technique Principal (C.T.P) et son équipe (agents de la WCS).



Bref aperçu de la Réserve Communautaire du lac Télé (RCLT)

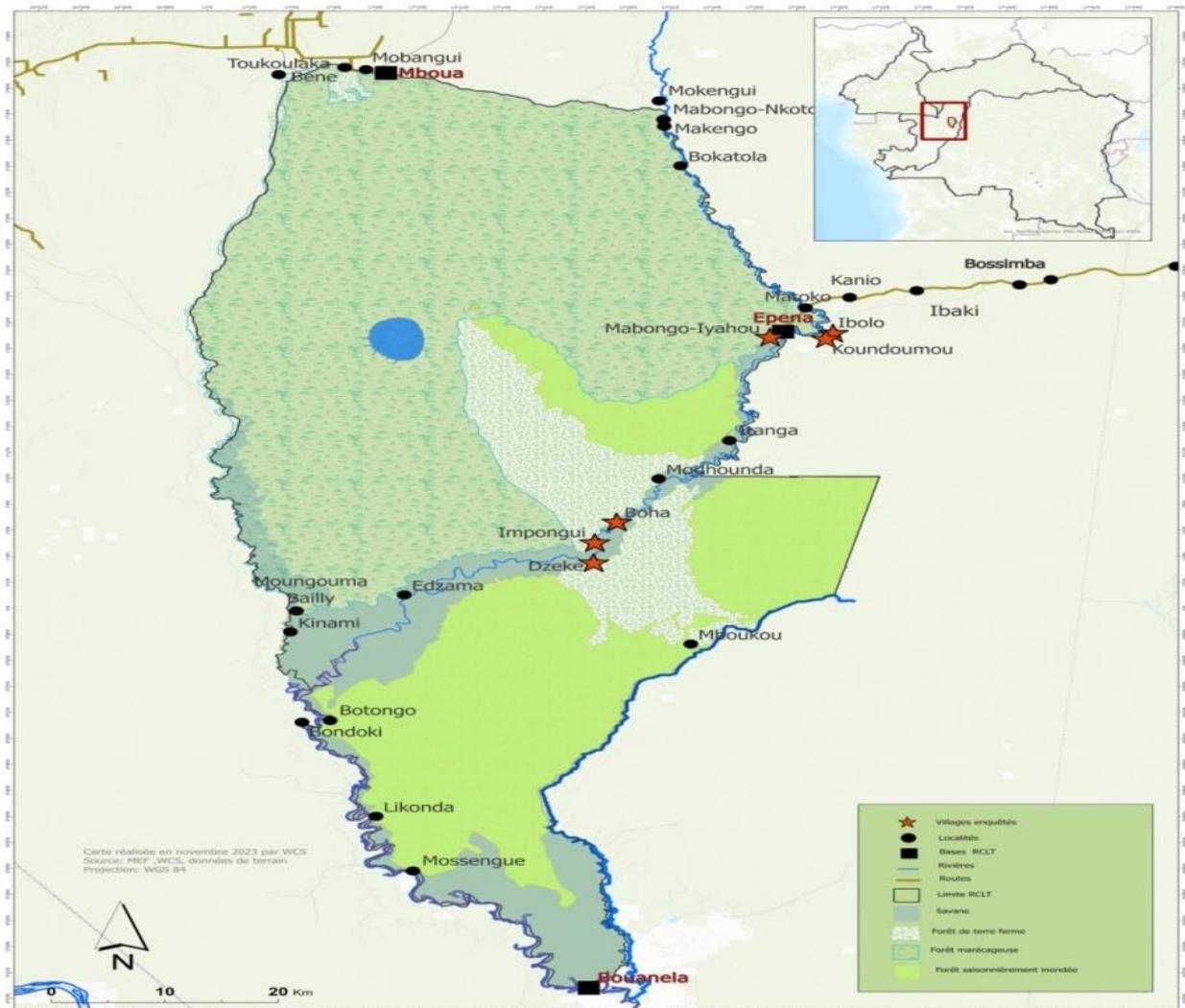


Figure 1. Carte de la Réserve Communautaire du Lac Télé (RCLT, Source : MEF, WCS données de terrain, Projection WGS 84)

Méthodologie

En effet, la recherche méthodologique de cette étude comprend trois principales étapes à savoir : la recherche documentaire, l’enquête de terrain et le traitement et l’analyse des données obtenues. Les informations sur le terrain ont été collectées pendant la période de stage à la RCLT de janvier à février 2023.

Recherche documentaire

Pour collecter les informations, les traiter et enfin les interpréter, les bibliothèques (centre de recherche) de Brazzaville et d’Epéna ainsi qu’internet, ont été consultés et ont permis de cerner la problématique sur le renouvellement de la culture cacaoyère durable dans une aire protégée (AP).



Enquête sur le terrain

L'enquête de terrain dans les six (6) villages enquêtés (Iyahou, Koundoumou, Ibolo, Boha, Impongui et Dzéké) est l'étape la plus importante de cette étude car elle a permis de collecter les informations auprès des hommes et femmes planteurs de cacao à travers les entretiens collectifs ou focus groupé dans les différents villages enquêtés et fondé sur la méthode qualitative et quantitative. Les entretiens semi-directifs avec les agents de WCS base vie d'Epéna et ceux du secteur agricole du district d'Epéna nous ont permis de mieux comprendre l'importance de cette activité dans la vie des ruraux ainsi dans la préservation.

Analyse et traitement de données

L'analyse et le traitement de données ont été réalisés à travers les logiciels suivants : SPSS, Statistics 20 (Statistical Package for the Social Sciences), particulièrement apprécié pour ses fonctionnalités permettant de produire rapidement des statistiques descriptives, des graphiques, et des analyses complexes, rendant les décisions basées sur les données plus précises et fiables et Excel 2010. L'outil utiliser est un micro-ordinateur Windows 10 ; 2016 Microsoft corporation et le téléphone androïde format (Samsug) pour la capture des images.

L'échantillonnage par rapport à la population cible un certain nombre de personnes a été consulté : les chefs de ménages, et producteur du cacao. Tenant compte de différents critères et parties prenantes de la population d'étude, l'échantillon de ce travail est à choix raisonné. A part les entretiens collectifs avec les cacao-planteurs, le nombre d'enquêtés selon les ménages a été choisi par rapport à la grandeur du village. Il s'agit de : 8 enquêtés à Iyahou, 15 à Koundoumou, 18 à Ibolo, 12 à Boha, 12 à Impongui et 35 à Dzéké qui généralement fait un échantillon de 100 ménages d'agriculteurs enquêtés. Il faut aussi, noter que le système du consentement.

Libre et Préalable (CLIP) a été nécessaire pour collecter les informations avec les planteurs de cacao et les chefs de ménages ainsi que dans toutes les parties prenantes pour cette investigation. En effet, la zone choisie de cette étude a fourni assez d'informations sur les cultures vivrières et pérennes en général, puis de cacao en particulier dans les six (6) villages enquêtés.

3. Résultats et discussion

L'importance de la culture cacaoyère dans la RCLT

L'importance de la culture cacaoyère dans la RCLT est de deux ordres : au niveau socio-économique des ruraux et au niveau environnemental.

A propos du niveau socio-économique des ruraux

La production cacaoyère dans la RCLT est une activité génératrice de revenu des ruraux. Depuis les années 1960, il est révélé de ces recherches que les premiers vergers d'essai de cacao-culture ont été plantés à quelques mètres des parcelles des planteurs. Les premières récoltes ont été recueillies dans ces villages. C'est vers les années 1970 que la culture s'est développée dans ces différents villages, que ces planteurs pouvaient alors réaliser les hectares et champs de cacao, fortifiés par des petites coopératives entre eux. Aujourd'hui, ces plantations existent encore, héritées par les fils, petits-fils et membres de la famille des anciens planteurs. La production cacaoyère dans les années 1960 avant la crise de l'OCC, fut



une activité qui pour la première fois avait fait introduire des bénéfices financiers aux villages.

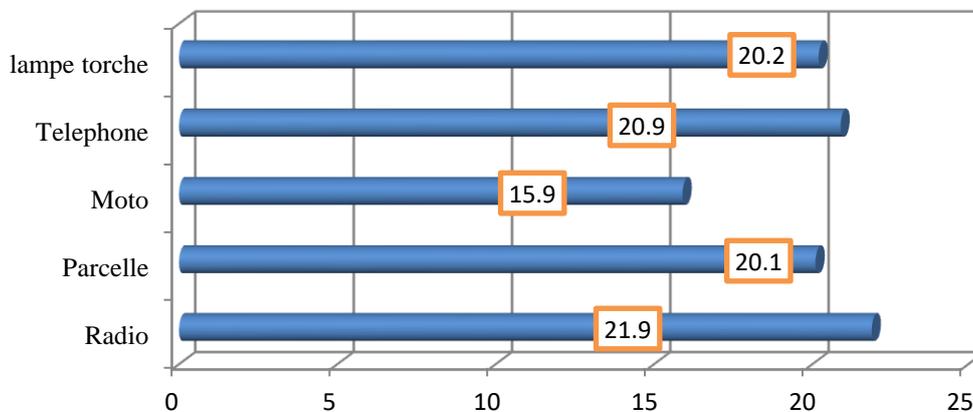


Figure 2. Équipements acquis grâce à la culture cacaoyère

En faisant un état de lieux sur les biens matériels acquis grâce aux revenus de la cacaoculture et l’extensions ou processus d’accumulation foncière permis par la cacaoculture, ce graphique montre que la culture cacaoyère a permis aux agriculteurs d’acquérir plusieurs équipements. Ainsi, 21,9 % d’entre eux possèdent grâce à cette culture un poste de radio. En vue d’un accès aux chaînes plus riches en informations, 20,9 % sont parvenu à acheter un téléphone. Quant à la lampe torche, 20,2 % des agriculteurs en possèdent. Par ailleurs, la parcelle et le moyen de déplacement (moto) sont des choses importantes pour l’amélioration de conditions de vie des populations. En effet, il ressort que 20,1 % des agriculteurs ont acquis la parcelle, 15,9 % seulement ont pu avoir la moto. De façon générale, au regard des outils que les agriculteurs ont acquis, cela constitue un indice important justifiant les retombées positives de la culture cacaoyère dans la vie de ménages.

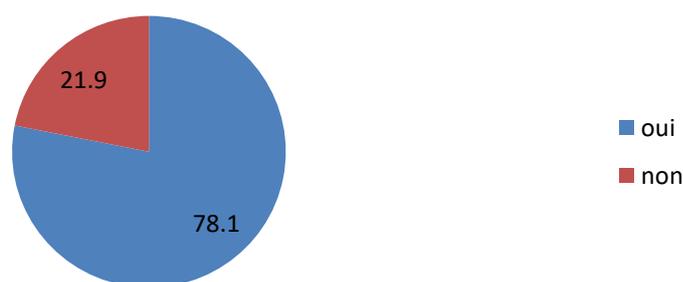


Figure 3. Amélioration ou non du niveau de vie grâce à la culture cacaoyère

Il ressort de ce tableau que 78,1% des agriculteurs affirment avoir constaté une amélioration de leurs conditions de vie grâce à la culture cacaoyère. Tandis que 21,9% d’entre eux constatent le contraire. Un tel résultat, montre en filigrane le caractère d’autonomisation des producteurs et productrices rurales. Cet extrait d’entretien illustre ces propos : « Grace à cette activité, nous avons pu encadrer les jeunes qui s’était orienté vers les activités illégales pour la quête des revenus (braconnage...) et nourrir nos familles ».



Ces données font jaillir l'idée selon laquelle la culture cacaoyère en dépit de son apport positif sur la vie des ménages, est élargie quant à la résorption significative de la pauvreté. Car les objectifs de réduire l'importation ; de motiver les jeunes à retourner à la terre ; et de nourrir la population avec les produits congolais s'avèrent atteints. Car, une activité en matière de lutte contre la pauvreté « implique donc un processus de changements conduisant à des effets positifs sur le milieu agricole, il doit aboutir à une amélioration des conditions de vie de la plus grande partie des agriculteurs et donc nécessairement à une augmentation de la productivité » (Boualem, 2010). Or, ici les acteurs de la culture cacaoyère demeurent dans l'accessibilité aux services sociaux de base.

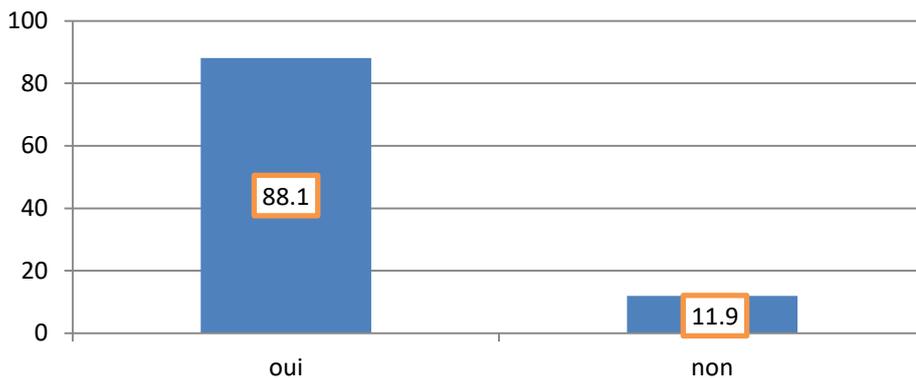


Figure 4 : Evolution du revenu annuel pendant l'activité cacaoyère

Dans le cas économique, 88,1% affirment avoir constaté leur revenu évolué contre 11,9% dont le revenu n'a pas évolué. Il est donc à retenir que la culture cacaoyère contribue à l'amélioration des conditions financières des communautés.

Plusieurs auteurs, ONG, gouvernements et autres Sanial (2017) ; FAO (2012) ; PND (2022-2026) ; Folefack (2010), soutiennent cette hypothèse car ils approuvent que la culture cacaoyère fait partie des filières prioritaires et identifiées comme pilote pour la diversification économique, de revenus ; et est créatrice d'emplois. Les communautés locales de la réserve disposent d'un potentiel des facteurs écologiques, des conditions physiques, d'une main d'œuvre importante pour faire revivre la cacao-culture.



Figure 5. Entretien avec les communautés sur les atouts de la culture cacaoyère (Ngalekoua, 2023)



Les entretiens avec ces communautés laissent à comprendre que la culture cacaoyère offre plusieurs atouts aux ruraux de la RCLT. Ils font en plus ressortir que le système d’agroforesterie de cacao avec les arbres fruitiers et forestiers est une source de diversification des activités génératrices tant sur l’autoconsommation que sur la commercialisation. Ces derniers révèlent que grâce à l’argent tiré de la vente du cacao, certains planteurs ont pu financer d’autres projets. La plupart des commerçants interrogés, selon ces auteurs, ont pratiquement tous reconnus que ce sont les revenus du cacao qui leur ont permis de développer d’autres activités.

Par ailleurs, cette réalité corrobore avec les travaux de Youan et *al.* (2019) qui évaluent l’impact socio-économique de la cacao-culture dans le département de Duékoué, en Côte d’Ivoire : « L’une des raisons principales pour lesquelles la cacao-culture a connu une extension accélérée depuis l’an 2000 est la redynamisation de l’économie du département de Duékoué ». Ces auteurs confirment que « L’essor de la cacao-culture a suscité dans son sillage, le renforcement d’activités commerciales et artisanales. Dans les zones de production, cette culture a permis à la population de se lancer dans plusieurs activités commerciales informelles ».

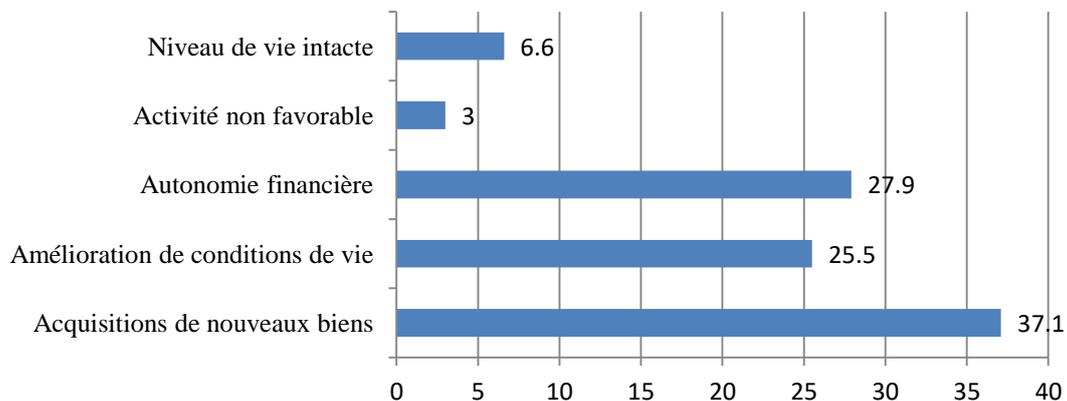


Figure 6. Justifications sur l’amélioration ou non de conditions de vie de ménages grâce à la culture cacaoyère

Ce graphique montre que l’apport positif de la culture cacaoyère chez les acteurs s’explique par l’acquisition des biens, l’amélioration des conditions de vie et l’autonomie financière. Cependant, très peu d’agriculteurs jugent cette culture non favorable au regard de ses incidences multiformes.

Enfin, il sied de retenir que la culture cacaoyère a plus de probabilité de réduire la pauvreté en milieu rural. Par contre, lors des entretiens, les communautés ont mentionnés que l’absence des dispositifs d’appui, d’accompagnement, la désorganisation et le manque d’encadrement des acteurs de la filière ainsi que le manque d’investissements conséquents dans la recherche et l’innovation, réduisent les performances économiques et peuvent décourager les producteurs.

A propos de la biodiversité

Tableau 1 : Champs de cacaoyer associé à d’autres plantations d’arbres fruites

	Safoutier	Avocatier	Colatier	Palmier à huile	Oranger	Arbre forestier
--	-----------	-----------	----------	-----------------	---------	-----------------



Cacaoyer	X	X	X	X	X	X
-----------------	---	---	---	---	---	---

Ces résultats (tableau 1) évoquent une diversité des plantations d’arbres fruitiers associés aux champs de cacao. A cet effet, ce système de culture-cacaoyère révèle une agroforesterie sous ombrage existant dans la RCLT à Epéna. Ces résultats vont alors corroborer à la définition de Ruf (2011), cité par Goli (2018), dans son mémoire *Caractéristiques agronomiques et diversité végétale des cacaoyères du département de Biankouma* (Ouest de la Côte d’Ivoire). Il définit l’agroforesterie comme : « une plantation de cacao dans laquelle on trouve plus de 15 arbres matures par hectare, principalement des arbres de plus de 15 mètres d’hauteur, qui sont originaires de la forêt tropicale dense naturelle et qui génèrent au moins trois strates de canopée, une en-dessous du cacao et deux ou trois au-dessus du cacao ».

La présence de certaines pestes et pathogènes peut être favorisée par les conditions microclimatiques. L’effet de l’ombrage sur les bio-agresseurs est souvent complexe, puisque l’ombrage peut favoriser un processus donné du cycle de vie d’un organisme nuisible et empêcher en même temps un autre processus Velino et al (2011). Des travaux réalisés par Monteith et Butler (1979 et 1980) ont montré que la vitesse du vent joue un rôle important dans la durée de condensation de l’eau sur les cabosses. Et la durée d’humidité des cabosses affecte l’installation de la pourriture brune.

Tableau 2 : Champs de cacaoyer associé aux cultures vivrières

cultures vivrières	Manioc	Bananier plantain	Canne à sucre	Taro	Maïs	Autres
Cacaoyer	X	X	X	X	X	X

Les champs du cacao dans la RCLT sont associés aux autres plantations comme le manioc, le bananier, la canne à sucre les taros, les maïs et bien d’autres plantations. Celles-ci sont placées au début de la plantation cacaoyère et sont arrachées avant l’ombrage du cacao sauf les bananiers. Car celui-ci est une plante sous ombrage comme le cacaoyer.

Ces résultats illustrent bien une diversité des cultures vivrières associées à un champ de cacao. Les planteurs de cacao et les ménages révèlent aussi que la production cacaoyère a plus d’autonomisation financière que le revenu des autres plantations de cultures vivrières (le manioc, maïs, banane plantain, noix de palmes, safou) des ruraux de la RCLT à Epéna. On constate aussi un champ spécifique de cacao associé aux cultures vivrières (patates douce, bananier, canne à sucre, taro, légumes et maïs. Cette réalité est similaire à celle trouvée par Goli (2018) dans *Agriculture et foresterie à l’Ouest de la Côte d’Ivoire*, et Smith et Sinclair (2015) dans *L’agroforesterie au service de l’environnement et des communautés locales en Côte d’Ivoire*. Ainsi, Ngandzo (2022) montre que « grâce à l’ombrage qu’elle fournit, l’agriculture durable de plantation crée un biotope important pour les oiseaux des forêts et les mammifères. D’une part, les programmes de cacao-culture durable profiteront aux fabricants de chocolat, en leur aidant à maintenir un stock mondial de cacao permanent et varié. D’autre part, ils favoriseront la réussite des autres filières grâce à la préservation des écosystèmes



forestiers tropicaux. Ce qui donnera aux petites exploitations familiales rurales les moyens de sortir de la pauvreté.

Tableau 3 : Répartition des champs spécifiques des cultures par rapport aux différents villages enquêtés

	Manioc	Cacao	Palmier à huile	Bananier	Ananas	Patate douce	Légumes	Autres
	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif
Dzéké	X	X		X				
Impongui	X	X					X	
Boha	X	X	X					
Ibolo	X	X			X		X	
Koundoumou	X	X				X		
Iyahou	X	X					X	

Ces résultats présentent les champs spécifiques des cultures par rapport aux différents villages enquêtés. Ils ne révèlent que deux champs spécifiques qui repartissent les différentes cultures agraires, notamment le champ de manioc et celui de cacao dans toutes ces localités. Outre ces derniers, il n'y a pas un autre champ spécifique dans la zone. Cependant, les champs de manioc et de cacao sont associés aux autres plantations.

Concernant la cacao-culture durable, il sied donc de retenir que la durabilité de la filière cacaoyère dépend du système de production pratiqué. En effet, il ressort de cette étude que la plantation cacaoyère est un atout pour la diversification des cultures. D'où elle peut s'appliquer au concept de la durabilité si le système pratiqué est bien celui de la cacao-culture sous ombrage et non celui en plein soleil. Puisque, la culture cacaoyère dans la RCLT à Epéna à longtemps existé et son impact sur la déforestation est moins significative que celui des champs du manioc ou culture vivrière. Cette culture contribue à la conservation de la biodiversité, car elle est sous le système de plantations cacaoyère sous ombrage. Celui-ci ne menace pas d'ailleurs l'existence de la forêt, par la déforestation ; et il se lie aux objectifs des ODD15 ainsi qu'aux normes de la RCLT.

Dans la plupart des pays producteurs de cacao, la culture cacaoyère est une activité pérenne et très productive. Cependant, elle fait face à de nombreuses contraintes dues aux conditions naturelles : une forte pression parasitaire, des maladies, vieillissement des vergers... Au Congo, la production du cacao sous ombrage dans les systèmes agro-forestiers complexes donne parfois des rendements stables ou faibles. L'ombrage joue aussi un rôle sur la productivité d'une plante. Evans (1998) a dit : « Le cacaoyer pousse plus vigoureusement et produit abondamment de fleurs et de cabosses quand il pousse en plein soleil, il devient particulièrement vulnérable à la maladie de balai de sorcière parce que le pathogène se nourrit activement des tissus en croissance ». Dans le même contexte, il a été démontré au Costa Rica que les mirides causent plus de dégâts chez les cacaoyers qui poussent en plein soleil comparativement aux cacaoyers ombragés Villacorta (1977) cité par Velino et al (2011). Les



cacaoyers cultivés en plein soleil sont très vigoureux et procurent une source d'alimentation. Ils résistent au phénomène de pourriture de cabosse par rapport aux cacaoyers ombragés, ont dit Babin *et al* (2010).

Conclusion

A la lumière de ce qui précède, et selon les objectifs fixés pour cette étude, ces investigations approuvent en premier que : la culture cacaoyère a une importance capitale non seulement pour l'amélioration des conditions de vie des ruraux mais aussi pour l'utilisation durable de l'écosystème forestier. Il ressort de ce travail que la plantation cacaoyère est une source d'activité génératrice de revenus et un atout pour la diversification des cultures.

D'où elle s'applique au concept de la durabilité, car le système pratiqué est bien celui de la cacao-culture sous ombrage et non celui en plein soleil. Les champs de cacao sont associés à d'autres plantations d'arbres fruitiers et forestiers. D'une part, un champ de cacao procure aux ruraux une diversité de revenus (safous, avocats, bananes, colas, et autres), et d'autre part lui apporte plus de financement dans le commerce du cacao, malgré la crise du cacao pendant les différentes saisons florissantes de ces espèces fruitières. Cette culture contribue à la conservation de la biodiversité de cette aire protégée, parce qu'elle est sous le système de plantations cacaoyères sous ombrage. Celui-ci ne menace pas d'ailleurs l'existence de la forêt, par la déforestation ; et il se lie aux objectifs des ODD15 ainsi qu'aux normes de la RCLT.

Références bibliographiques

Ouvrages généraux

- BERD (Bureau d'Etudes et de Recherche pour le Développement) et PANC (Projet Agroforesterie Nord Congo), 2020, Analyse de la chaîne de valeur des filières cacao et banane dans le cadre de la préparation du Projet Agroforesterie Nord Congo. Cofinancement Congo/Banque Mondiale/IDA/AFD/FAO. Ouagadougou. Rapport Final, 168p.
- Plan National de Développement (PND), 2022-2026, Une économie forte diversifiée et résiliente pour une croissance inclusive et un développement durable irréversible, Document Cadre de Politique et de Programmation Macroéconomique et Budgétaire (DCPPMB), annexe n° 1, république du Congo: loi n°3- 2022 du 14 janvier 2022.
- Youan Louis Gerson *et al.*, (2019), La cacao-culture et le développement socio-économique du département de duekoue. In *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes* : pp.170-193
- Bockel Louis *et al.*, (2021), Analyse prospective de la filière cacao en Côte d'Ivoire 2020-2030. Vers une politique commune de marché de cacao en Afrique de l'Ouest. Accra, FAO, 40 p.
- FAO, (2019), L'agroforesterie par les arbres fertilitaires pour une cacaoculture forestière durable et biologique. In *Sécurité alimentaire*, Note d'information n° 2, juin, publié par la division de l'économie
- Ndey Ngandzo Hippolyte Pepin, (2023), L'agriculture de plantation de le Nord-Congo: Perspective et défis à relever pour un développement durable. In *Congo Brazzaville. Vulnérabilité sociales et économiques au quotidien. Le harmattan, études africaines* paris : pp.133-156.

Articles



Elsa Sanial, (2017), La cacaoculture ivoirienne: moteur de la déforestation ou agent d'une "agro-reforestation"? Obstacles techniques, environnementaux et fonciers à l'appropriation des arbres de valeur par les planteurs de cacao ivoiriens. Conférence: 33ème journées ATM - "Agricultures, ruralités et développement".

Youan Louis Gerson et al., (2020), L'impact de la dynamique de la cacaoculture sur le développement rural de la Sous-Préfecture de Kouibly à l'Ouest de la Côte d'Ivoire ». In Revue espace géographique et société marocaine n° 33-34 avril 2020 : pp.165-190.

Ruf François, (1995), Booms et crises du cacao, les vertiges de l'or brun. Paris : CIRAD-SAR, Ministère de la coopération, Karthala.

RUF François, (2011), The Myth of Complex Cocoa Agroforests: The Case of Ghana. Human ecology: an interdisciplinary journal, 39 : 373388.

Mémoires et thèses

Goli Kouadio Elisée, (2018), Caractéristiques agronomiques et diversité végétale des cacaoyères du département de Biankouma (Ouest de la Côte d'Ivoire) ». Mémoire, 79 p.

Ndey Ngandzo Hippolyte Pépin., (2017), Mutations rurales dans les anciennes zones de production des cultures de rente dans le nord-Congo. Thèse Université Marien Ngouabi. 309 p.

Goli Kouadio Elisée, (2018), Caractéristiques agronomiques et diversité végétale des cacaoyères du département de Biankouma (Ouest de la Côte d'Ivoire) ». Mémoire, 79 p.

Rapports et textes

Rapport national sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture Congo 2007, 11p.

ESA, (1987), Etude du Secteur Agricole. Dans le cadre de la Conférence Mondiale sur l'Environnement et le Développement Congo Mai 2012, 118 p.